

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 23 février 2012

DCM N°12-02-08

**Objet :** Création d'un Institut Confucius à Metz : versement d'une subvention de 5 000 €.

**Rapporteur : M. LEKADIR, Conseiller Délégué**

Les Instituts Confucius sont des instituts culturels labellisés par la République Populaire de Chine dans le monde. Ce sont des organismes à but non lucratif, dont l'objectif et la mission sont de promouvoir la découverte de la langue et de la culture chinoises, et de favoriser des relations culturelles et éducatives entre la Chine et les autres pays.

Actuellement, on compte 322 Instituts Confucius dans le monde dont 14 implantés en France (15 avec celui de Metz).

En raison des nombreuses collaborations (pédagogiques, scientifiques, ..) entre l'Université de Metz et la Chine depuis plus de 10 ans, l'UFR Lettres et Langues de Metz (UDL), en collaboration avec le Service des relations internationales, a initié une réflexion sur l'opportunité de développer un Institut Confucius à Metz.

Avec le soutien de son Université partenaire, la WUT (Wuhan University of Technology, située dans la Province du Hubei en Chine), ce projet s'est construit en différentes étapes : réunions multiples, visites officielles, démarches partenariales, puis signature en mai 2011 à Pékin de la convention de démarrage du projet.

L'Institut Confucius de l'Université de Lorraine prend place dans les anciens locaux de l'ENIM (Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz) sur l'île du Saulcy à Metz, rebaptisés « Institut des Sciences de l'Homme et de la Société » ; il a été officiellement inauguré le 16 novembre 2011 et ouvrira ses portes au public à la rentrée 2012 (certaines de ses activités débutant toutefois avant cette échéance).

Conformément aux orientations retenues par la Direction Générale des Instituts Confucius (DGCIC) et en fonction des moyens et des compétences disponibles, l'Institut Confucius de l'Université de Lorraine développera des activités dans les domaines suivants :

- enseignement du chinois et mise à disposition de supports pédagogiques ;

- mise en place d'activités culturelles visant à la connaissance de la société chinoise, traditionnelle et contemporaine (conférences thématiques, manifestations et ateliers culturels, etc.)
- organisation des tests de chinois, préparation au certificat d'aptitude à l'enseignement du chinois langue étrangère ;
- échanges linguistiques et culturels ;
- organisation d'autres actions en lien avec la DGCIC.

Les activités de l'Institut Confucius viseront tout public intéressé par la Chine, par sa culture et son économie (celui de l'enseignement secondaire et supérieur, le grand public, les professionnels, etc.).

L'Institut Confucius a vocation à devenir un espace incontournable de formation et d'information culturelle et linguistique. Il sera également un lieu d'échanges pour les étudiants et les chercheurs chinois présents sur les campus lorrains.

Compte tenu de l'intérêt de la création de cet institut à Metz, il est proposé de soutenir ce projet par le versement d'une subvention de fonctionnement de 5 000 €, à laquelle s'ajoutera la mise à disposition de deux logements communaux.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

La Commission des Finances entendue,

**VU** l'ouverture de l'Institut Confucius à Metz en 2012

**VU** l'intérêt pour la Ville d'accueillir un tel établissement

**VU** le souhait de la Ville de Metz de participer au soutien de cet institut

#### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE** le versement d'une subvention de 5 000 € à l'Université de Lorraine pour l'Institut Confucius de Lorraine basé à Metz

**ORDONNE** les inscriptions budgétaires correspondantes

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces annexes relatifs au versement de cette subvention

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Dominique GROS  
Maire de Metz

Service à l'origine de la DCM : Mission Prospective / Réseaux de villes

Commissions : Commission des finances

Référence nomenclature « ACTES » : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 48

Absents : 7

Dont excusés : 7

**Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE**